



Patrick Le Peutrec
Président
Festival du Conte de Baden
Passeurs d'histoires
BP 21 – 56 870 Baden
Tel : 06 76 43 47 06
N° licence: 2/1054658 3/1054657
www.contesbaden.com
president@contesbaden.com

Compte rendu de l'Assemblée générale du 2 novembre 2016, salle du Gréo 20h30

Présents : 42 adhérents de l'association

Pouvoirs : 19 pouvoirs reçus

1) Validité de l'assemblée

Selon les statuts, l'assemblée ne requiert aucun quota de présence pour être considérée comme valide. « Les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité des membres présents et représentés » Article 8 des statuts

2) Rapport moral

Le rapport moral est lu par le président, aucune question ou demande de complément n'a été exprimée.

3) Rapport d'activité

Le rapport d'activité est lu par le président, aucune question ou demande de complément n'a été exprimée.

4) Rapport financier

Le rapport financier est lu par la trésorière, puis suivi par une présentation détaillée des comptes. Aucune question ou demande de complément n'a été exprimée.

5) Rapport d'orientation

Le rapport d'orientation est lu par le Directeur artistique, aucune question ou demande de complément n'a été exprimée. Cependant un échange a été engagé sur l'avenir du festival ainsi que sur les conditions de transmission entre les équipes. Sur le premier point, Michel Corrignan a rappelé qu'une réunion de réflexion serait proposée à la nouvelle équipe, d'ici fin novembre, pour dégager les axes d'un nouveau projet. Pour ce qui est de la transmission des savoirs et pratiques, l'ancienne équipe a rappelé qu'il existait une base documentaire fiable, aisément transmissible sur support électronique et que ses membres se tiendraient au cas par cas à disposition de la nouvelle équipe.

Festival du conte, association loi 1901, SIRET N° 437 645 641 000 14

N° licence: 2/1054658 3/1054657

Adhérent au Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP)

6) Approbation des résolutions

▪ PREMIERE RESOLUTION

- L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport d'activité, du rapport financier et du rapport d'orientation relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2016, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans les rapports faisant apparaître un déficit de 2515,33€.

CETTE RESOLUTION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE

▪ DEUXIEME RESOLUTION

- L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

*CETTE RESOLUTION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE MOINS
4 ABSTENTIONS*

7) Renouvellement du CA et composition des commissions

Administrateurs démissionnaires

- -Elisabeth BAELDE
- -Martine COUSIN
- -Janine GAUDEL
- -Patrick Le Peutrec
- -Annie LIMOUSIN
- -Jean-Claude PRIEZ
- -Mireille SAUVAGNAC
- -Monique TONDREAU

Administrateurs reconduits

- Michel Corrignan
- Grégory Prélat
- Mélanie Vial

Nouveaux administrateurs

- Nora Monthuis
- Marie José Daniélo
- Claudine Mahé
- Mickaëlle Morice
- Audrey Queltier
- Stéphanie Knoérlé
- Loïc Cheval
- Olivier Courtecuisse
- Kareen Rouiller
- Jean Pierre Hervé
- Gérard Leleup

La première séance du nouveau CA est prévue le 4 novembre, salle du Gréo (horaire à déterminer) pour la désignation du bureau: Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire.

La séance est levée à 21H45